©AURG

DÉCEMBRE 2020

RAPPORT 2020 DE L'OTLE

L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS

De manière inédite à cette échelle territoriale, mais cohérente au regard du système universitaire local, onze intercommunalités et organismes publics du Sillon alpin (un espace géographique qui s'étire d'Annemasse à Valence) se sont associés pour créer en janvier 2019 un Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE). Pas moins de 5 pôles universitaires attractifs et 87 600 étudiants dépendent en effet d'une même académie (Grenoble) et disposent d'un Crous commun. Les établissements d'enseignement supérieur sont membres de la même ComUE ou lui sont associés. Quant aux agglomérations, elles partagent toutes le souci du mieux-être de leurs étudiants, qui passe en partie par leurs conditions de logement. Ce qui suppose, pour déployer les politiques publiques adéquates, d'avoir une vision claire de l'offre et de la demande. C'est l'objet de l'observatoire du logement étudiant, coordonné et animé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, et membre du réseau national des OTLE : un plus en termes de partage d'expériences et de méthodes.

Soutenu par le Conseil scientifique national accompagnant la démarche et le développement des OTLE en France, le projet s'est construit en 2018 et enrichi tout au long de l'année 2019. L'OTLE du Sillon alpin a été parmi les premiers OTLE à obtenir une labellisation de sa gouvernance, de ses objectifs et de ses indicateurs. Ce document reprend les éléments du premier bilan des explorations menées en 2019, tout en **actualisant les connaissances sur les résidences dédiées**. Il synthétise l'état des connaissances et propose une vision homogène de la situation du logement étudiant à l'échelle du **Sillon alpin**. Cinq bilans spécifiques ont été établis en 2019 pour chacune des intercommunalités du Sillon alpin. Ils étaient accompagnés de bases de données statistiques et géographiques qui permettent de connaitre finement l'offre de logements et de formations, ainsi que le public étudiant du territoire.

QUE VEUT-ON CONNAÎTRE ?

L'offre et la demande de logements de tous les étudiants, qu'ils suivent ou non un cursus universitaire.

La demande et les besoins des étudiants dans leur grande diversité territoriale, selon le nombre d'étudiants, leurs caractéristiques sociales, les prix du marché du logement, les enjeux de mobilité et de vie étudiante…

Les enjeux et besoins en termes de logement et d'urbanisme en fonction des territoires, de la tension des marchés du logement, de l'organisation dans l'espace des sites de formation, de l'offre de transport, des enjeux d'urbanisme.

Le partenariat

OTLE
L'observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin

SOMMAIRE

L'OTLE DU SILLON ALPIN
3 Carte et chiffres-clés

PARTIE 1 : L'OFFRE DE LOGEMENTS
LES LOGEMENTS DÉDIÉS
4 Carte du nombre total de places dédiées
5 7 grandes catégories de résidences dédiées

Localisation et identification de l'offre de logements dédiés
6 Grand Annecy
6 Valence-Romans
7 Grand Chambéry
7 Grand Lac
8 et 9 Grenoble-Alpes Métropole

10 Un point commun : la proximité des transports en commun
10 132 logements en moyenne par résidence
11 Une prédominance de petits logement au sein des structures dédiées
11 Des surfaces très variables selon l'offre
12 Des loyers médians qui s'échelonnent de 170 à 570 €

LES LOGEMENTS NON DÉDIÉS
13 Parc total
13 Parc social

PARTIE 2 : LA DEMANDE DE LOGEMENTS
14 Carte de l'offre de formations
15 Effectifs et évolutions
16 et 17 Portrait sociodémographique des étudiants

EN SYNTHÈSE
18 Carte des étudiants au lieu de résidence
19 Carte des étudiants au lieu d'étude
20 Carte des flux domicile-études

Définitions

Un étudiant est une personne inscrite dans un établissement d'enseignement post-secondaire, en formation initiale ou continue. Ces établissements peuvent être publics ou privés, sous tutelle de l'État (ministère de l'Enseignement supérieur et autres), des régions (formations paramédicales ou sociales), d'autres collectivités locales (écoles d'arts), des chambres consulaires (écoles de management) ou d'autres organisations, associatives, confessionnelles ou professionnelles[1].

Les effectifs étudiants sont étudiés sans limite d'âge lors du traitement des données portant sur les études. Pour les besoins en logements, le public étudiant est scindé en deux classes d'âges : les 18-24 ans et les plus de 25 ans. Pour ces derniers, nous estimons que les besoins diffèrent, avec une plus grande part d'étudiants bénéficiant de revenus et partageant leur logement avec leur famille (couples avec ou sans enfant).

L'offre de logement étudiant est très diversifiée. Elle concerne les résidences dédiées conventionnées et non conventionnées gérées par les Crous, des associations spécialisées, des bailleurs sociaux, des propriétaires ou gestionnaires privés, les résidences d'écoles et les résidences spécifiques, mais aussi, l'offre dans le parc social classique, le logement diffus en location ou colocation. Il faut cependant noter que les logements en diffus ou dans le parc social classique sont des logements seulement pour étudiants à titre temporaire, le logement pouvant ensuite être affecté à un ménage non étudiant. Il faut donc bien les distinguer dans les statistiques.

[1] Source : Guide « Logement étudiant : Observer pour décider », FNAU, septembre 2017

L'OTLE DU SILLON ALPIN

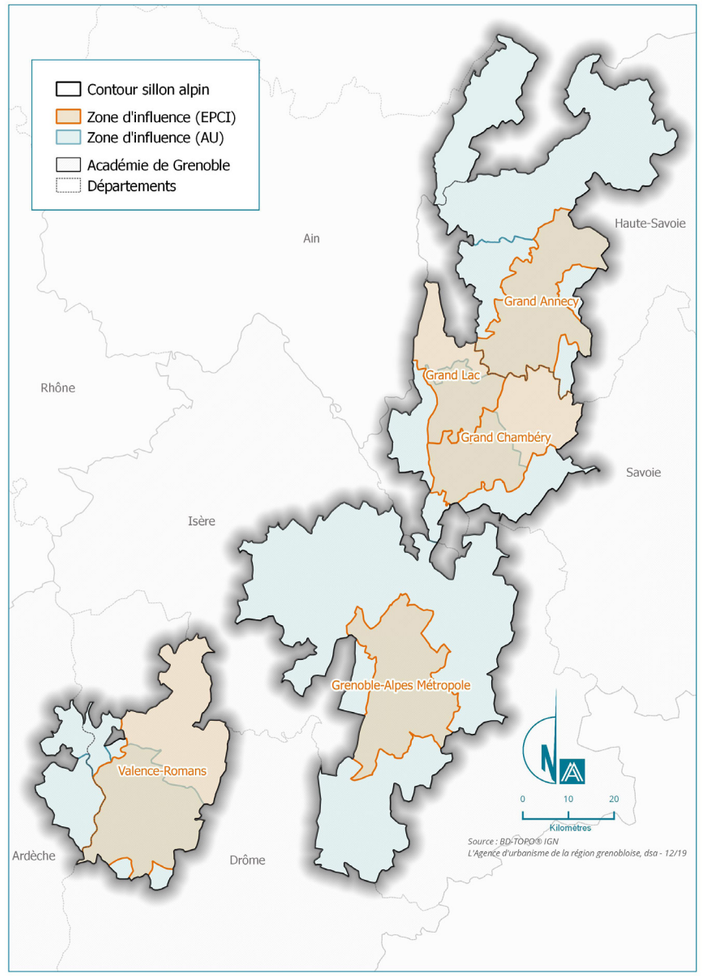

CHIFFRES-CLÉS

203 COMMUNES EN 2019 | **5** EPCI | **1 077 400** HABITANTS EN 2017

107 700
18-24 ANS
(10,0 % DE LA POPULATION)

36 500 T1
7,4 % DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

68 800
25-29 ANS
(6,4 % DE LA POPULATION)

566 700
LOGEMENTS

INTENSITÉ DE LA PRESSION SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL :
EN MOYENNE **4,4 DEMANDES** POUR **1 ATTRIBUTION**

87 600
ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018, SOIT
82 ÉTUDIANTS
POUR 1000 HABITANTS

TAUX DE LOGEMENTS VACANTS
8,0 %

36 900 LOGEMENTS OCCUPÉS PAR DES ÉTUDIANTS, DONT
15 160 PLACES EN STRUCTURES DÉDIÉES

Sources : Insee RP 2017, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - juillet 2019, SNE 2018, OTLE du Sillon alpin - base 2020

OTLE L'observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin

PARTIE 1 : L'OFFRE DE LOGEMENTS

LES LOGEMENTS DÉDIÉS

Le nombre de places dédiées

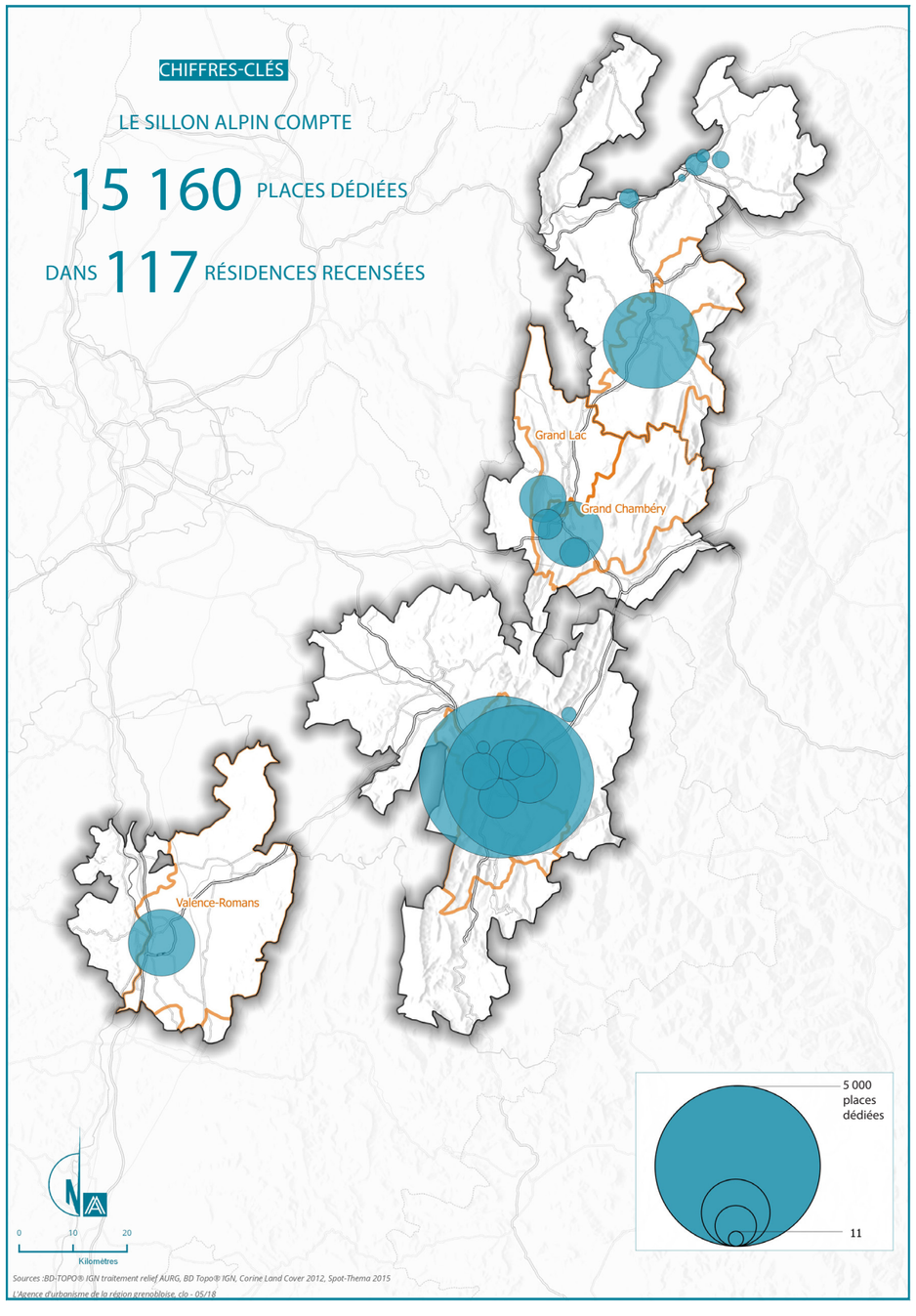

7 grandes catégories de résidences dédiées

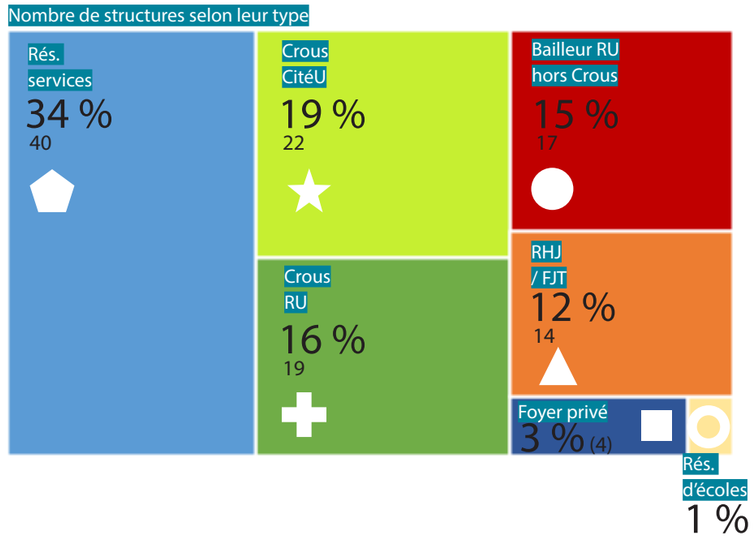

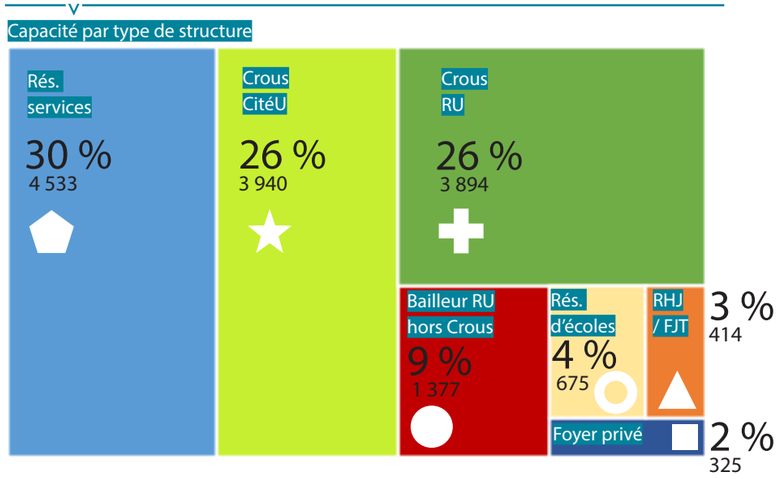

Les résidences du Crous regroupent plus de la moitié des capacités des logements dédiés (**52 %**).
Les résidences privées représentent près d'un tiers de l'offre dédiée du sillon alpin.

Définitions

- Résidence universitaire (hors Crous) gérées par des bailleurs sociaux ou des associations
- Résidences traditionnelles du Crous (CitéU) : généralement des chambres de 9 m²
- Résidences universitaires gérées par le Crous
- Foyers privés : gestion confessionnelle, IFSI...
- Résidences d'écoles / internats : rattachées aux établissements scolaires
- Résidences services / résidences privées : un gestionnaire unique et des services
- Foyer de jeunes travailleurs (FJT) / Résidence Habitat Jeunes (nouveau nom des FJT)

Précisions

Une quinzaine de structures n'ont pas pu être définies précisément et ne sont donc pas comptabilisées dans ce livrable : s'agit-il de logements diffus, de résidences services, de résidences sociales, d'autres types de structure ? Elles représentent plus de 700 places.

Les logements non dédiés (détenus par des particuliers, hôtels, hébergements temporaires, etc.) ne sont pas comptabilisés dans cette partie.

Capacité : nombre de places dans la structure ou, si l'information n'est pas disponible, nombre de logements.

Les résidences habitat jeunes (ex-FJT) accueillent principalement des jeunes non étudiants, les places dédiées aux étudiants étant plafonnées. La capacité est donc le reflet d'un ratio appliqué sur la capacité totale de la structure (30 %).

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020

OTLE
L'observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin

L'offre de logements dédiés dans le Sillon alpin

CA du Grand Annecy : zoom centre-ville

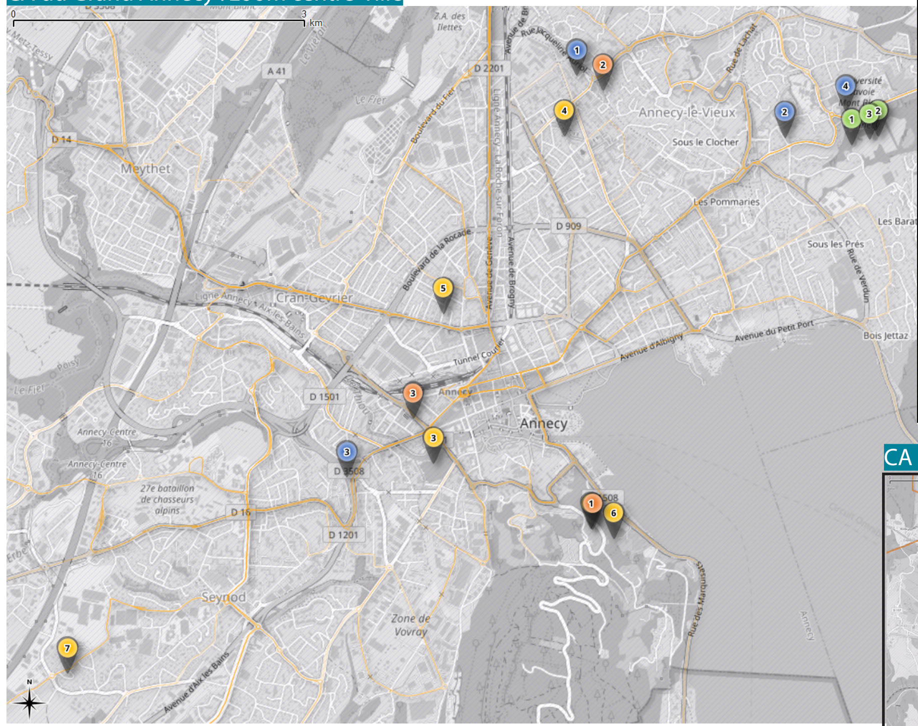

ID	Nom	Capacité
1	Les Marquisats 1	66 places
2	Résidence Bernard Chevron	158 logements
3	Logitop Les quais	48 logements
4	Villa Louis Armand	278 places
1	Simone Veil	120 places
2	Tom Morel	174 places
1	Jean Monnet	167 places
2	Pré Saint Jean	148 places
3	Les Estudines du Pont Neuf	71 logements
1	André Wogenscky	14 places
2	Compagnons du devoir Villaz	46 places
3	La Tournette	32 places
4	Novel	38 places
5	Les Romains / Boutae	34 places
6	Les Marquisats 2	16 places
7	Compagnons du tour de France Annecy	3 places

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020 VizuAliz

CA du Grand Annecy : vue générale

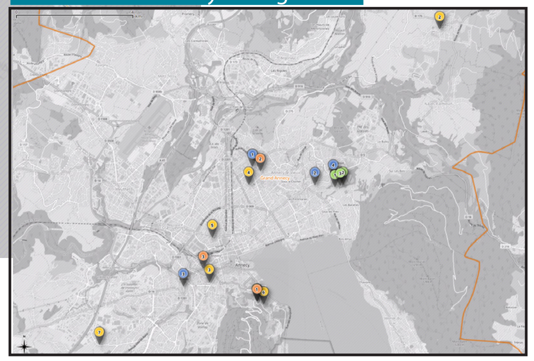

CA du Grand Chambéry

ID	Nom	Capacité
1	Univercity	102 places
1	Le Nivolet	165 places
1	Foyer des Alpes	124 places
2	La Cardinière	102 places
3	Le Chaney 1	153 places
4	Le Chaney 2	130 places
5	Le Comte vert	172 places
1	Foyer du centre chrétien universitaire	XXXXX places
1	Rousseau	109 places
2	La Cassine	53 places
1	Le Repère de l'Erier	52 places

CA du Grand Chambéry : vue générale

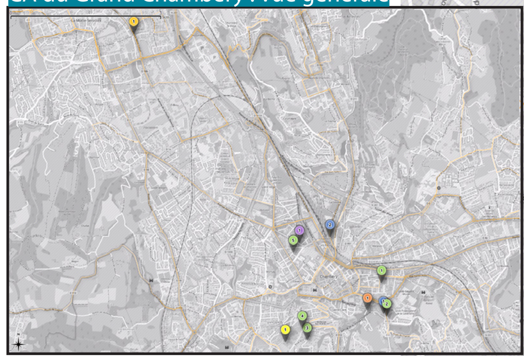

Zoom centre-ville

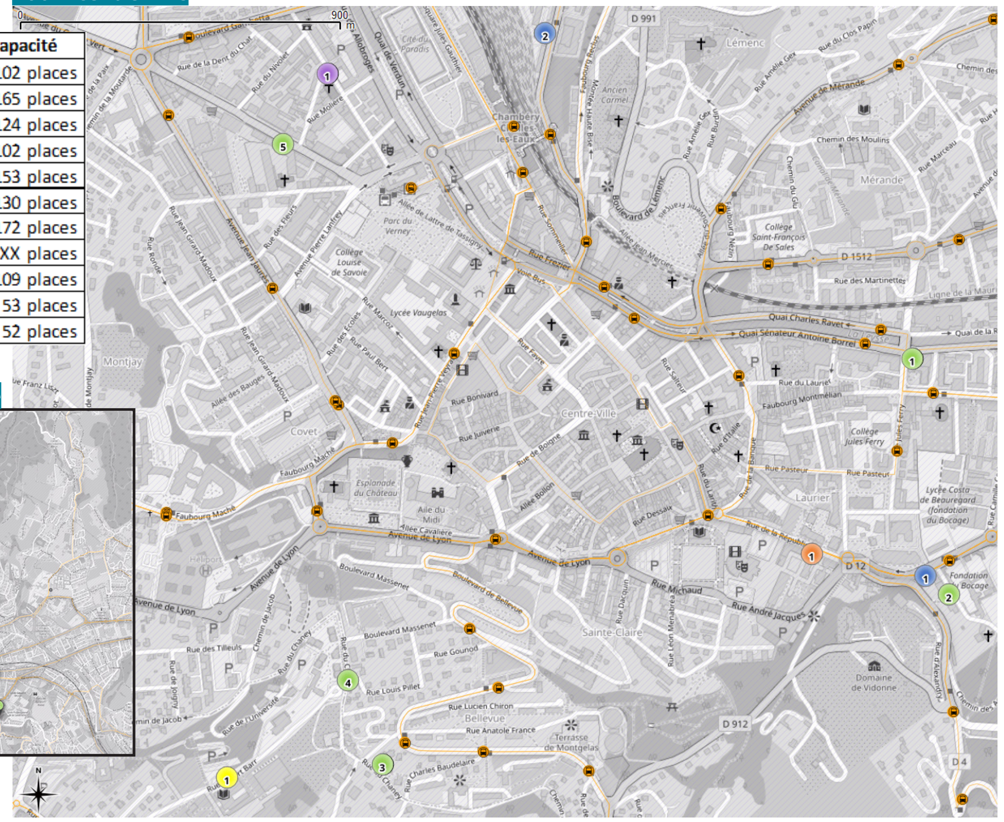

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020 VizuAliz

CA Valence-Romans

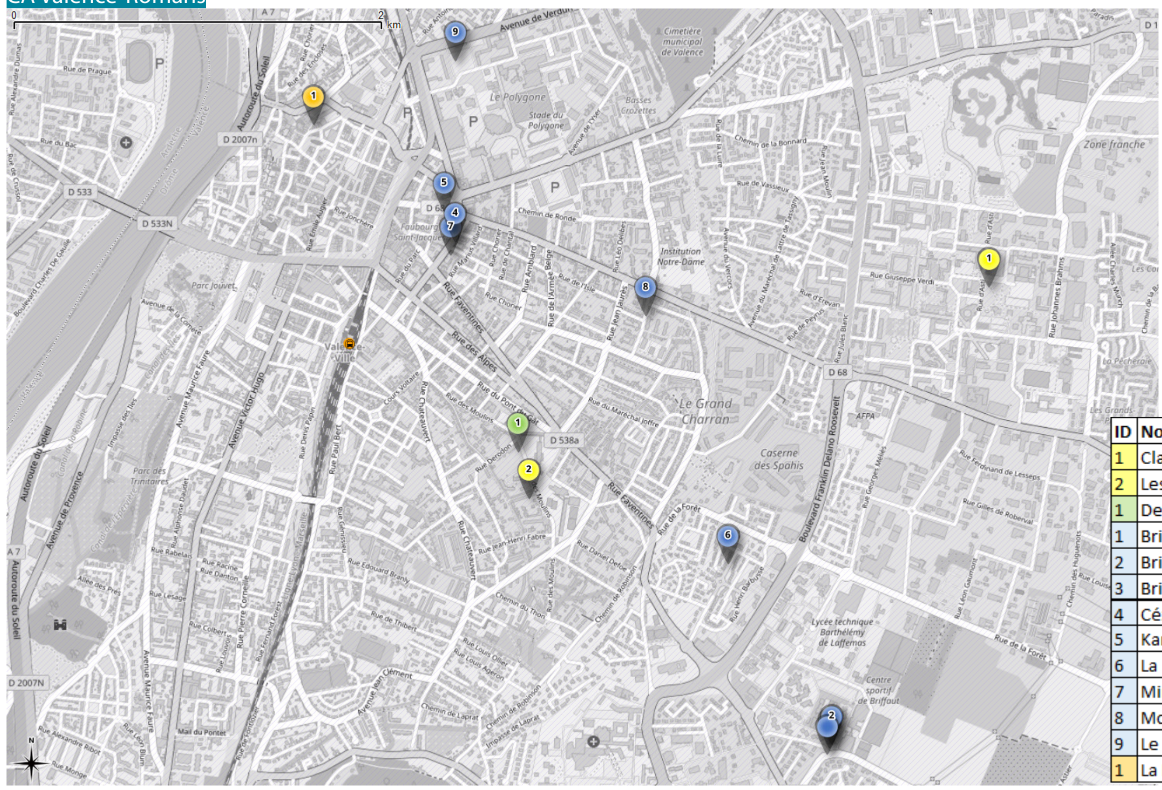

ID	Nom	Capacité
1	Clacton	85 places
2	Les Moulins	62 places
1	Derodon	94 places
1	Briffaut	138 places
2	Briffaut 2	80 places
3	Briffaut 3	77 places
4	Cézanne	93 places
5	Kandinsky	123 places
6	La Forêt	135 logements
7	Miro	68 logements
8	Montplaisir	44 places
9	Le Valencey	132 places
1	La Manu	21 places

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020 VizuAliz

CA Grand Lac

- Réseau TC
- Résidences universitaires gérées par le Crous
- Résidence universitaire (hors Crous) gérées par des bailleurs sociaux ou des associations
- Foyer de jeunes travailleurs (FJT) / Résidence Habitat Jeunes (nouveau nom des FJT)
- Résidence services / Résidence privée
- Crous CitéU traditionnelle
- Foyer privé
- Résidence d'école

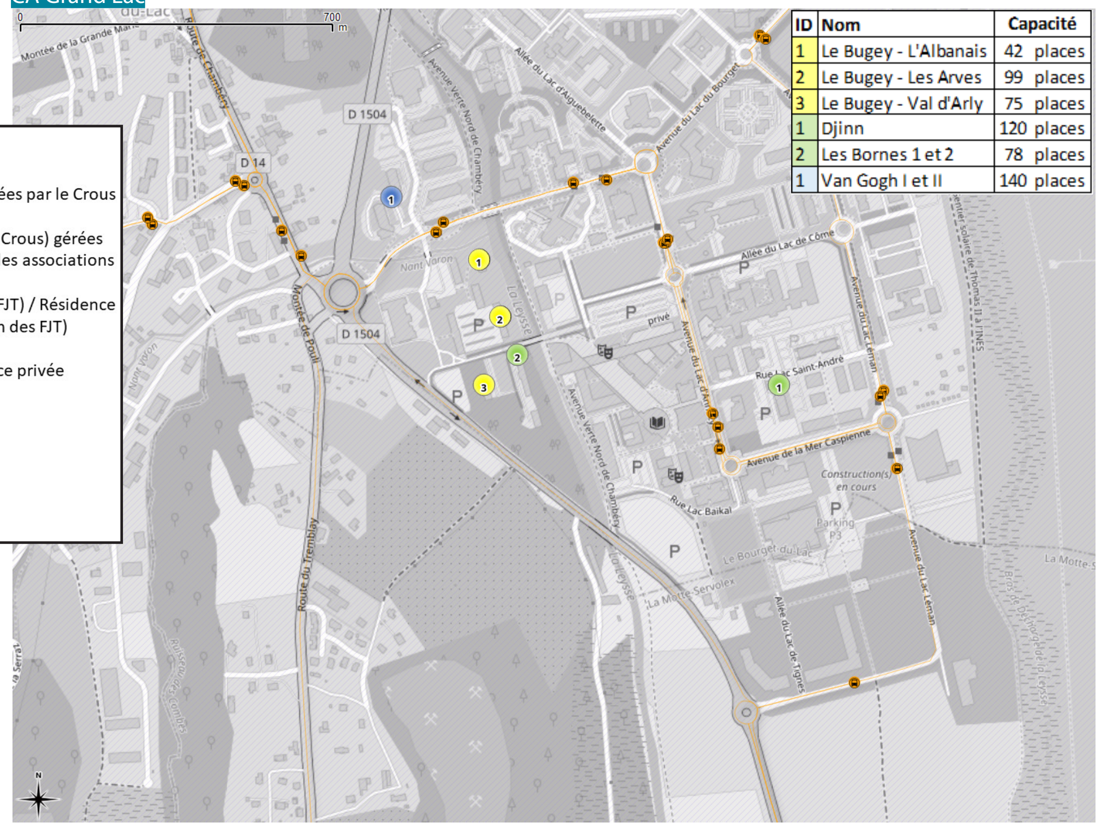

ID	Nom	Capacité
1	Le Bugey - L'Albanais	42 places
2	Le Bugey - Les Arves	99 places
3	Le Bugey - Val d'Arly	75 places
1	Djinn	120 places
2	Les Bornes 1 et 2	78 places
1	Van Gogh I et II	140 places

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020 VizuAliz

Grenoble-Alpes Métropole

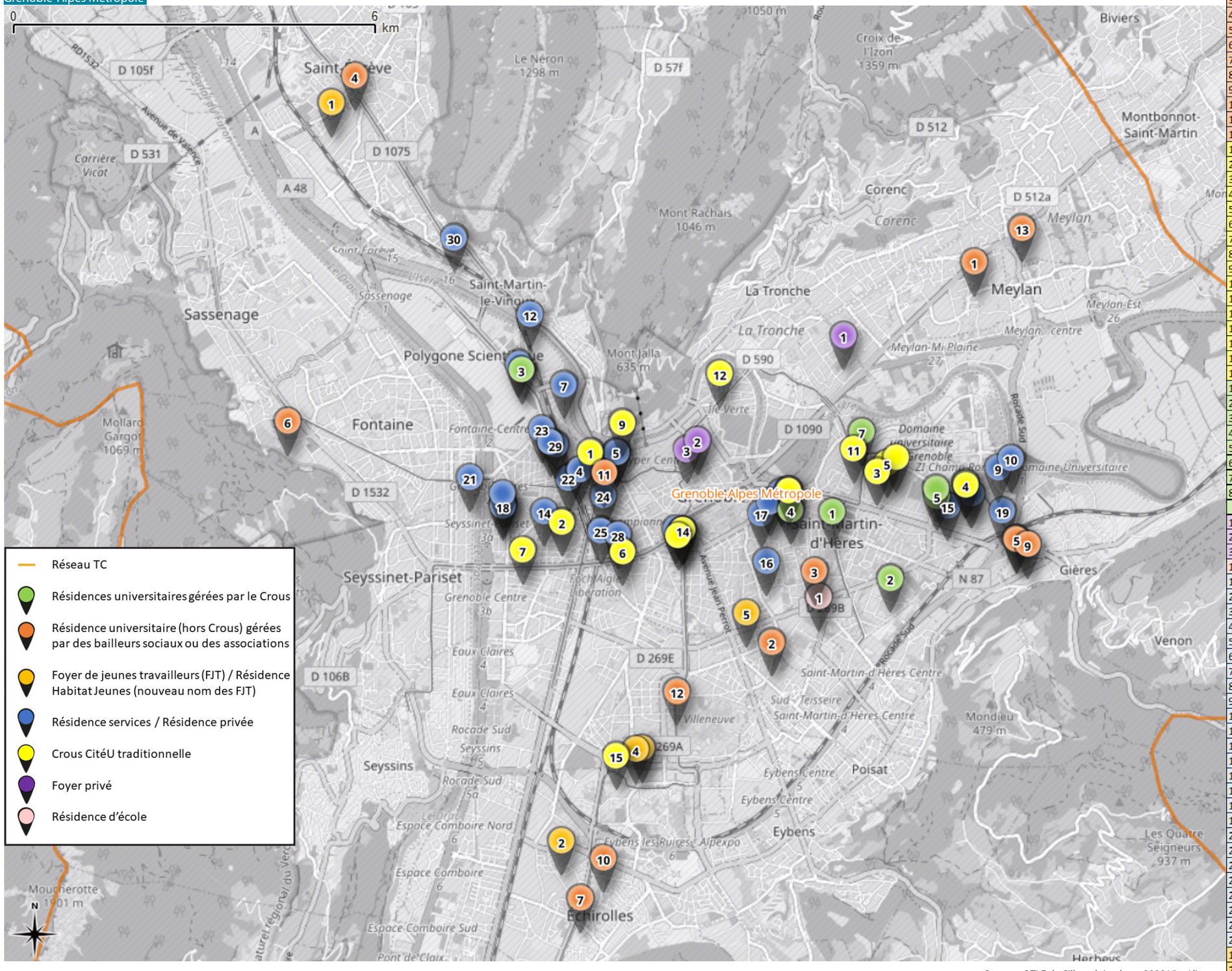

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020 VizuAliz

ID	Nom	Capacité
1	Univercity Ariane	36 places
2	Univercity Epigone	99 places
3	Bon Pasteur	77 places
4	Carré de Vence	32 places
5	La Coupole	36 places
6	La Rochette	47 places
7	La Rotonde	36 places
8	Le Globe	50 places
9	Le Satellite	149 places
10	Les 5 fontaines	48 places
12	Montesquieu	72 places
13	Résidence Lafayette	43 places
1	Arsonval	52 places
2	Beethoven	8 places
3	Berlioz	900 places
4	Condillac	333 places
5	Fauré	316 places
6	Filaos	89 places
7	Hermite	16 places
8	Le Home des étudiants	141 places
9	Le Rabot	495 places
10	Les Nocturnes de Fauré	150 places
11	Les Taillées	201 places
12	Magnanerie	18 places
13	MDE A	126 places
14	MDE B	166 places
15	Olympique	295 places
16	Terralis	106 places
1	Amandine	80 places
2	Carmagnole Liberté	78 places
3	Geneviève Jourdain	305 places
4	Halle Brun	81 places
5	Les Alpilles	66 places
6	Marie-Reynoard 1 et 2	400 places
7	Ouest	1 074 places
8	Stéfan Zweig Condillac III	240 places
	La Tronche Magnanerie	303 places
1	Foyer du CTM	203 places
2	Foyer de l'Etudiant résidence internationale	97 places
3	Foyer de la Communauté du Chemin Neuf	25 places
1	Houille blanche	675 places
1	Résidence hôtelière Galilée	74 places
2	Campus de Bissy	260 places
3	Oxygène	112 logements
4	Savoie	72 logements
5	Stendhal 1	32 logements
6	Stendhal 2	6 logements
7	Carline	146 places
8	Flandrin	114 places
9	Gauguin	200 places
10	Klee	165 places
11	Le Cap Vert	94 places
12	Le Latino	74 places
13	Le Tivoli	114 places
14	Maison Joya	52 places
15	Matisse	156 places
16	Campus universités	120 places
17	Valmy Park	93 places
21	Botticelli	100 places
22	Europole	322 places
23	Marie Curie	180 places
24	Cœur de ville	74 places
25	Le Château	XXXXX places
27	Carré des halles	98 places
28	Grenoble centre	127 places
29	Louis Weil	172 places
1	Compagnons du devoir St-Egrève	45 places
2	Compagnons du Tour de France Echirolles	19 places
3	Les Ecrins	35 places
4	Les Îles	41 places
5	Taillefer	19 places

Un point commun : la proximité des transports en commun

Tous les logements dédiés du Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac et Grenoble-Alpes Métropole sont situés à **moins de 300 mètres** d'un arrêt de transports en commun (TC).

Part de logements avec au moins 1 arrêt TC à moins de 300 m

100 %
DES LOGEMENTS DÉDIÉES SE SITUENT
À MOINS DE 300 M
D'UN ARRÊT DE TRANSPORT EN COMMUN

Précision

La données TC n'est pas disponible pour Valence-Romans Agglo.

Sources : OTLE du Sillon alpin - base 2020, Bases TC des EPCI
Photos : AURG, Florian Pépellin, Occitandu34, Ondéa

132 logements en moyenne par résidence

L'offre de logements étudiants la plus répandue est proposée par le Crous, à travers ses résidences traditionnelle (CitésU) et universitaires. Les résidences sont très hétérogènes : elles comptent **de 10 à plus de 1 000 logements.**

L'offre privée (résidences services) est relativement importante sur le territoire du Sillon alpin, avec **40 établissements et plus de 4 500 places.** La capacité de ces résidences varie de **10 à 320 logements.**

Les résidences sociales (RHJ et bailleurs hors Crous) sont généralement de plus petite taille : **de 3 à 50 places** pour les premières, **et jusqu'à 280 logements** pour les secondes.

Bailleur RU hors Crous	**17** structures **1 377** places **81** en moyenne	Foyer privé	**4** structures **325** places **108** en moyenne	RHJ / FJT	**14** structures **414** places* **30** en moyenne
Crous CitéU traditionnelle	**22** structures **3 940** places **179** en moyenne	Rés. d'écoles	**1** structure **675** places **675** en moyenne		
Crous RU	**19** structures **3 894** places **205** en moyenne	Rés. services	**40** structures **4 533** places **116** en moyenne	TOTAL	**117** structures **15 158** places **132** en moyenne

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020

Précisions

* Nombre de places dédiées aux étudiants, après application d'un ratio de 30 % sur la capacité totale.

Au moins 15 158 places sont dédiées aux étudiants dans le périmètre de l'OTLE du Sillon alpin, mais des structures ont été recensées sans que leur capacité soit connue.

Une prédominance de petits logements au sein des structures dédiées

La répartition des logements se répartie entre les chambres (**33 %**), les studios (**36 %**) et les autres typologies (**31 %**).

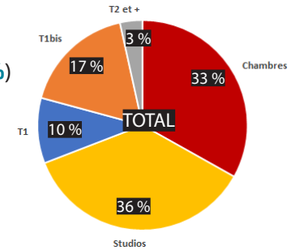

Typologie de logements

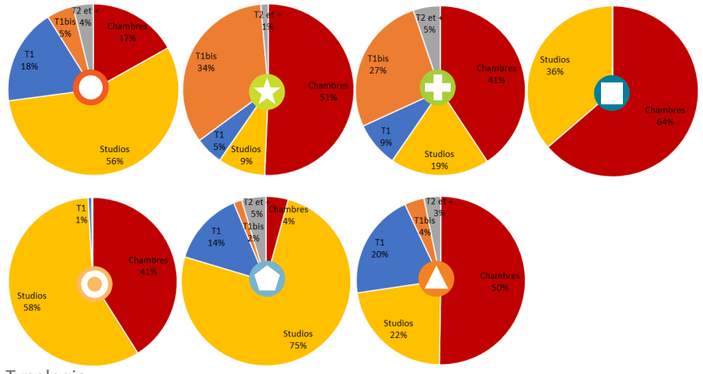

Typologie
- Chambre = pas de cuisine
- Studio = 1 pièce principale + salle de bain
- T1 = 1 pièce principale + sdb + cuisine séparée
- T1 bis = T1 avec cuisine ouverte ou avec un aménagement de la pièce délimitant précisément les deux espaces

Les chambres sont majoritaires dans les foyers privés **(64 % des places)**, ainsi que dans les résidences traditionnelles du Crous **(51 %)**.
Les studios sont très représentés dans les résidences services **(75 %)**. Ils représentent plus de la moitié des logements des résidences d'écoles et des bailleurs hors Crous.
Les plus grandes typologies se retrouvent particulièrement dans les résidences du Crous **(40 % de T1 et plus)**.

Précisions

Plus de 9 logements sur 10 peuvent être classés selon leur typologie (chambre, studio, T1…).

La typologie des logements est connue pour quasiment toutes les résidences des bailleurs, du Crous et des foyers privés. L'information est plus difficile d'accès pour les résidences d'écoles, les résidences services et les RHJ.

Des surfaces très variables selon l'offre

Lorsqu'elle est renseignée, la superficie varie fortement au sein d'une même résidence, d'une résidence à l'autre et d'un type de structure à l'autre.
Les tailles des chambres sont très variables au sein des résidences du Crous. À l'inverse, les T1 sont plus homogènes dans les CitéU (autour de 20 m²).
Les studios dépassent parfois 30 m² dans les résidences privées et les RHJ.

	CHAMBRES	STUDIOS	T1	T1 bis	T2 et +
	14 m²	17 à 30 m²	19 à 34 m²	24 à 42 m²	26 à 72 m²
	9 à 30 m²	12 à 25 m²	20 à 23 m²	18 à 34 m²	18 à 41 m²
	9 à 20 m²	16 à 23 m²	18 à 39 m²	26 à 36 m²	35 à 61 m²
	12 m²	13 à 30 m²	Non connu	Non connu	Non connu
	11 à 20 m²	18 à 25 m²	35 m²	Non présent	50 m²
	13 m²	14 à 47 m²	17 à 40 m²	26 à 33 m²	26 à 65 m²
	11 à 27 m²	16 à 33 m²	10 à 21 m²	18 à 27 m²	Non connu
TOTAL	9 à 30 m²	12 à 47 m²	17 à 40 m²	18 à 42 m²	18 à 72 m²

Précisions

La superficie des logements est renseignée pour toutes les résidences des bailleurs hors Crous.

Elle est mal connue pour les résidences services, les RHJ et les foyers privés.

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020

LE LOYER MÉDIAN PAR PERSONNE VARIE DE

170 € À 570 €

SELON LES TYPES DE RÉSIDENCE ET LES LOCALISATIONS

Échelle des loyers des résidences dédiées du Sillon alpin

Loyer médian minimal et maximal pour chaque type de structure : résidences citées à titre d'exemple (graphique non exhaustif)

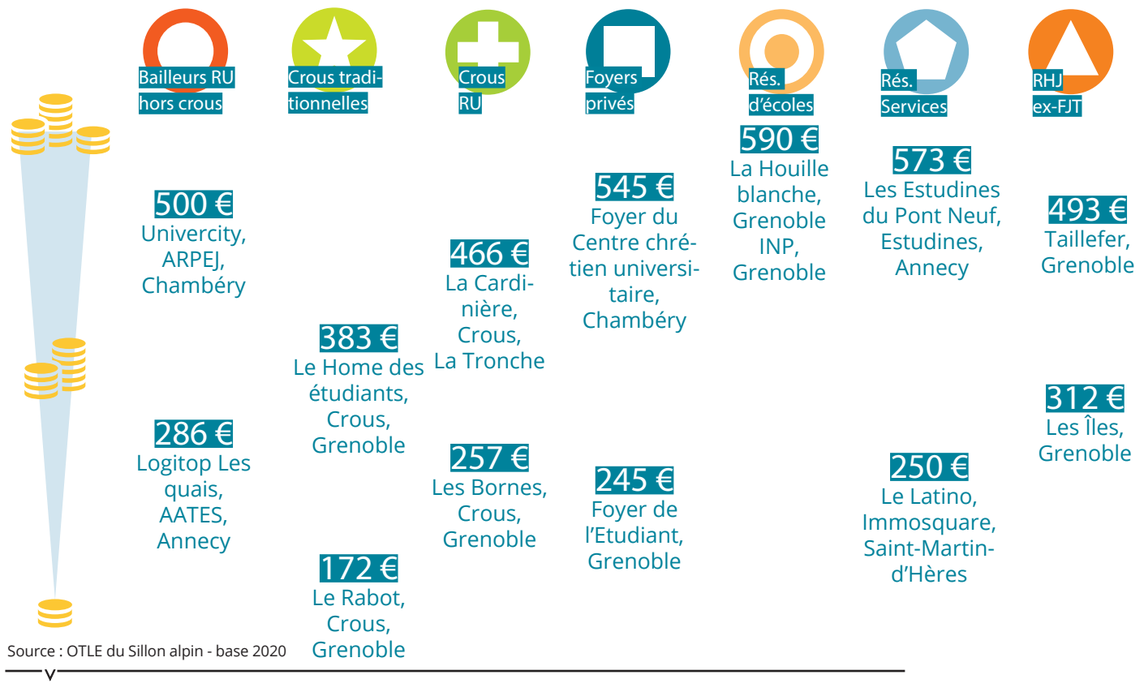

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2020

Définitions

Loyers : loyers mensuels indicatifs, pour une personne dans un T1 (si ces précisions sont connues).

Pour les logements du Crous, la somme correspond à la redevance (loyer + charges).

Des loyers médians qui s'échelonnent de 170 à 570 €

Les loyers les plus bas sont situés uniquement dans les résidences traditionnelles du Crous : plus de **600 places (4 % du total)** du Crous sont ainsi proposées à moins de **200 € par mois**.

Plus de **4 000 places (27 % du total)** se situent dans la tranche de loyers immédiatement supérieure **(200-300 €)**. Ces logements sont majoritairement situés dans des résidences traditionnelles du Crous, quelques-uns sont aussi proposés dans deux résidences services (170 logements).

Près de 3 500 places (23 % du total) ont un loyer moyen compris **entre 300 et 400 € par mois.** La majorité sont situées dans des résidences du Crous.

Près de 3 000 places (20 % du total) sont proposées **entre 400 et 500 € par mois.** Il s'agit principalement de résidences services, mais aussi de résidences habitat jeunes et de bailleurs sociaux, ainsi que deux résidences universitaires du Crous.

Dans la gamme des loyers les plus élevées **(plus de 500 €, 1 700 logements, 11 % du total)**, on trouve principalement des résidences services, qui proposent des services de type prestation hôtelière proposés aux locataires.

A noter que les résidences à caractère social (RHJ, bailleurs sociaux) peuvent proposer un accompagnement social (assistante sociale, suivi, conseils) et des prestations spécifiques (repas), ce qui explique leur positionnement sur des loyers moyens à élevés.

LES LOGEMENTS NON DÉDIÉS

Le parc total

Le parc de logements du Sillon alpin est très hétérogène. Le collectif représente près de 8 logements sur 10 dans la métropole grenobloise, contre moins de la moitié dans l'Agglomération de Valence-Romans. Les petits logements (1 à 2 pièces) sont minoritaires à l'échelle du Sillon alpin. Ils se retrouvent principalement dans la métropole grenobloise et l'agglomération du Grand Annecy. À l'opposé, la majorité des logements de Valence-Romans se composent de 4 pièces ou plus. La composition du parc de logements du Grand Chambéry est très identique à la moyenne du Sillon alpin.

UNE OFFRE DÉDIÉE ESSENTIELLE POUR ACCUEILLIR LES ÉTUDIANTS DU GRAND ANNECY ET DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

39 200 LOGEMENTS DU SILLON ALPIN SONT OCCUPÉS PAR DES ÉTUDIANTS

59 % SONT SITUÉS DANS LE DIFFUS ET **41 %** SONT DES LOGEMENTS DÉDIÉS

Part du diffus (logements non dédiés) dans l'ensemble des logements occupés par un étudiant

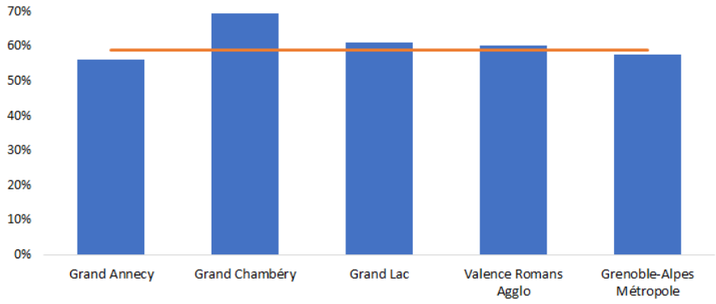

La majorité des logements occupés par des étudiants de Grand Chambéry, Grand Lac et Valence-Romans sont situés dans le parc diffus (qu'il s'agisse d'un appartement ou d'une maison, que l'étudiant vive seul, en couple, en colocation, ou avec ses parents).
Le Grand Annecy et la métropole grenobloise ont une part du diffus un peu plus plus faible que la moyenne des 5 EPCI du Sillon alpin.

Sources : Insee, RP 2016 et OTLE du Sillon alpin – base 2020

Dans l'agglomération d'Annecy et la métropole grenobloise, les loyers sont très élevés dans le parc diffus (respectivement **13,7 €/m²** et **12,4 €/m²**), L'offre dédiée permet ainsi de compenser la cherté des marchés locatifs privés annecien et grenoblois.
Les loyers dans le parc diffus chambérien sont dans la moyenne du Sillon alpin (**11,7 €/m²**). Ils sont légèrement plus bas dans le parc diffus bourgetain (**11,5 €/m²**).
Valence-Romans Agglo connaît des loyers dans le parc diffus particulièrement bas par rapport au reste du Sillon alpin (**8,9 €/m²**).

Précisions

Les données CLAMEUR (Connaître les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux) portent sur les loyers 2018 hors charges du parc locatif privé (périmètre géographique au 1er janvier 2016).

Cette base permet de comparer Grenoble-Alpes Métropole avec les différents territoires de l'OTLE du Sillon alpin, qui ne sont pas couverts par un Observatoire Local des Loyers (OLL). Les indicateurs Clameur et OLL ne peuvent en aucun cas être comparés.

Le parc social

UN PARC SOCIAL SOUS PRESSION, PEU DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS

Les 5 EPCI comptent **4,4 demandes de logements sociaux pour 1 attribution** (contre moins de 4 à l'échelle de l'ancienne région Rhône-Alpes). Le taux de demandes rapporté aux attributions est bien moindre dans le Grand Chambéry (**3,4**) et la métropole grenobloise (**4,3**). Il atteint **4,7** pour Valence-Romans Agglo, **5** pour Grand Lac et est encore plus élevé pour le Grand Annecy (**5,4**).
Parmi les personnes bénéficiant d'une attribution dans le sillon alpin, **1,2 %** sont des étudiants. La part des étudiants parmi les bénéficiaires de logements sociaux atteint **3,5 %** dans l'Agglomération de Chambéry et est quasi nulle dans les autres EPCI (**moins de 1 %**).

Source : SNE 2018

PARTIE 2 : LA DEMANDE DE LOGEMENTS

L'offre de formation à la rentrée 2017-2018

L'offre de formation du Sillon alpin est diversifiée, avec l'essentiel des types d'établissements proposés en France. À l'échelle du Sillon alpin, les établissements d'enseignement universitaire privés se trouvent uniquement dans la métropole grenobloise, les autres formations d'ingénieurs uniquement dans la communauté d'agglomération (CA) Grand Lac.
Dans l'ensemble du périmètre de l'OTLE, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits dans les universités (**73 %** dans la CA Grand Lac, **71 %** dans la CA du Grand Chambéry, **69 %** à Grenoble-Alpes Métropole, **61 %** dans la CA du Grand Annecy et **53 %** dans la CA Valence Romans Agglo).L e tiers restant étudie dans les différents autres types d'établissements.

L'offre de formation par EPCI

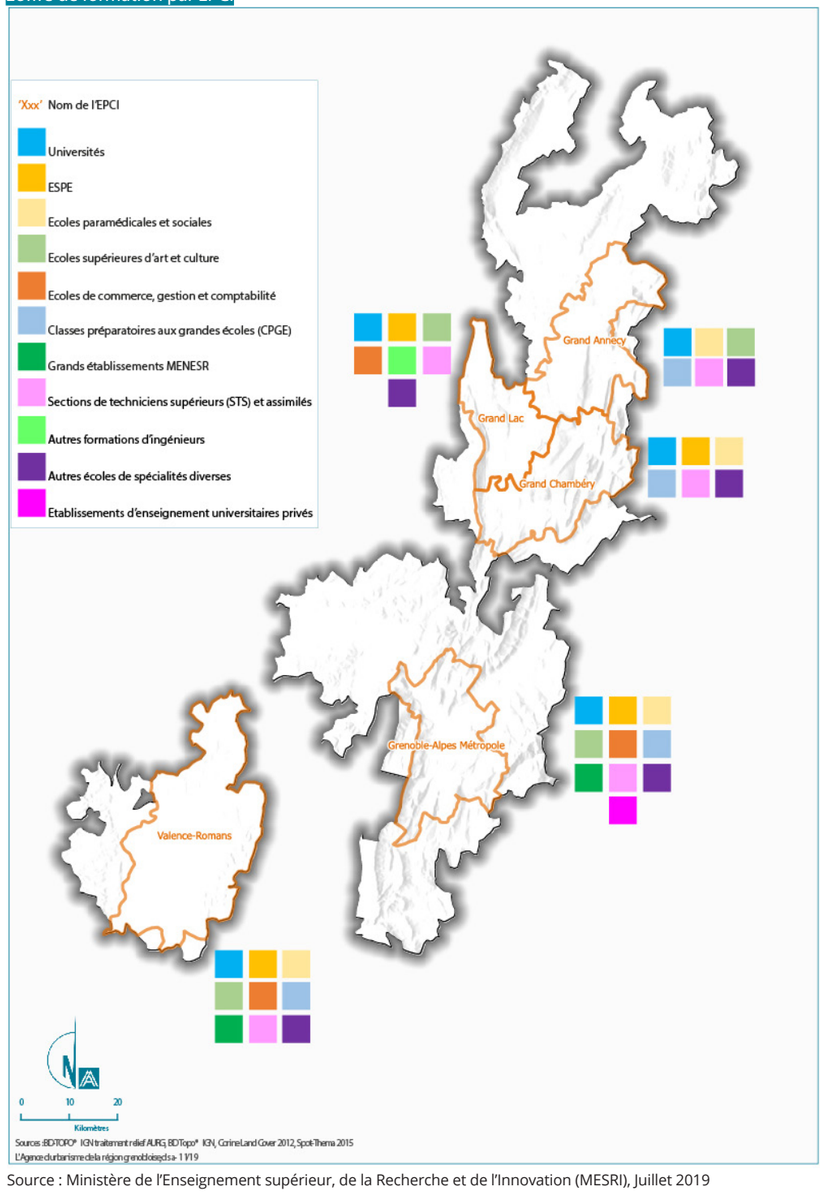

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Juillet 2019

Précisions

Afin de pouvoir établir des comparaisons entre territoires, ces données sont issues d'une même source et proviennent de l'open data du ministère qui comptabilise les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports.

Ces effectifs ne peuvent pas être comparés aux données issues du recensement de la population mené par l'Insee (RP). Les méthode de calcul et les millésimes diffèrent, de même que la définition d'un étudiant.

Effectifs et évolution

En 2017-2018, les cinq EPCI du périmètre de l'OTLE accueillent 87 600 étudiants soit 93 % des effectifs de l'ensemble de l'académie.
D'une manière générale la ville-centre regroupe l'essentiel des effectifs d'inscrits de l'EPCI (Chambéry 97 %, Le Bourget-du-Lac 96 %, Annecy 93 %, Valence 93 %) à l'exception de la métropole grenobloise où la ville de Saint-Martin-d'Hères rassemble la plus grande part d'étudiants (54 %) derrière Grenoble (32 %) et La Tronche (11 %).
A l'exception de la communauté d'agglomération du Grand Chambéry (stable), tous les sites du Sillon alpin sont en croissance sur la période récente.
Certaines formations privées échappent à ce recensement, ce qui peut engendrer localement de gros écarts. Néanmoins, les données du ministère sont privilégiées dans le cadre de l'OTLE du Sillon alpin, car elles permettent une vision homogène des effectifs sur l'ensemble de l'observatoire.

Carte des effectifs étudiants inscrits par commune pour l'année universitaire 2017-2018

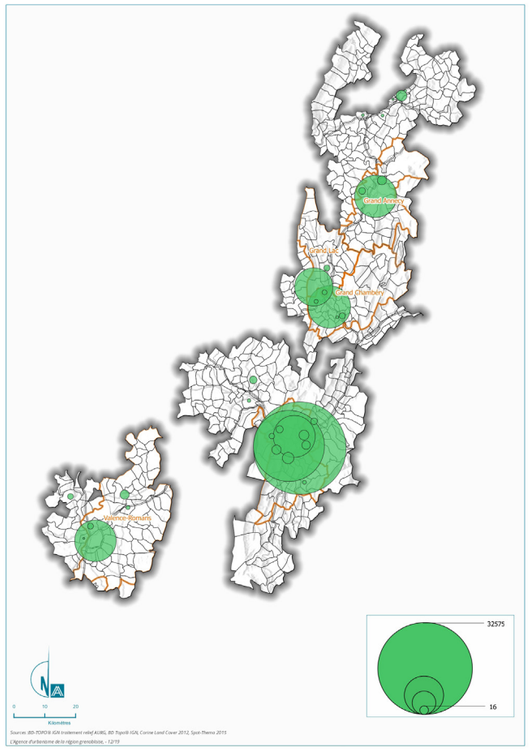

Nombre d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur

		PART DE L'EPCI
Grand Annecy	7 262	8 %
Grand Chambéry	7 137	8 %
Grand Lac	5 813	7 %
Valence Romans Agglo	7 093	8 %
Grenoble-Alpes Métropole	60 346	69 %
TOTAL	87 651	

Précisions

Il s'agit d'une affectation administrative par le ministère, qui ne prend pas toujours en compte la réalité du terrain (différents sites d'enseignements).

Néanmoins, cette donnée permet la comparaison de différents territoires.

Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Juillet 2019

Évolution des effectifs étudiants de 2015 à 2018 par EPCI

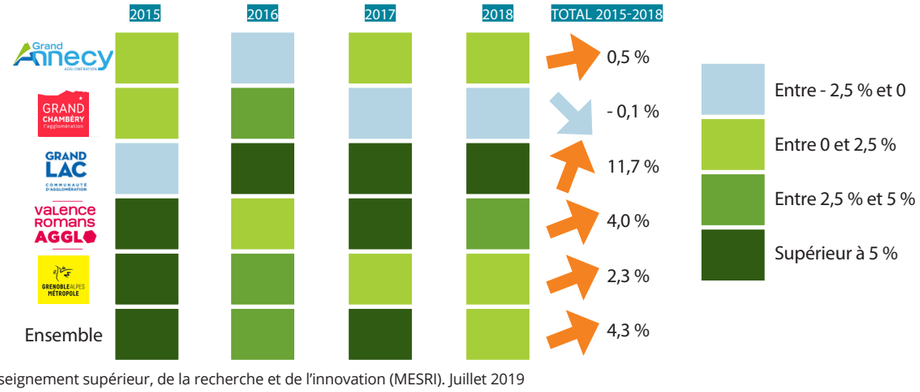

Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Juillet 2019

Portrait sociodémographique des étudiants

Précisions

Les résultats présentés dans cette partie « Portrait socio-démographique des étudiants » portent sur les 5 département de l'OTLE du Sillon alpin (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie), car ils proviennent du fichier détails individu du recensement qui ne permet pas de disposer d'informations à l'échelle des EPCI.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS DES DÉPARTEMENTS DU SILLON ALPIN

103 000 étudiants de moins de 30 ans résident dans l'un des cinq départements du Sillon alpin, dont **52 %** de femmes. Les effectifs sont importants jusqu'à 22 ans (**78 %** du total) puis ils s'amenuisent considérablement.

Nombre d'étudiants par sexe et âge révolu

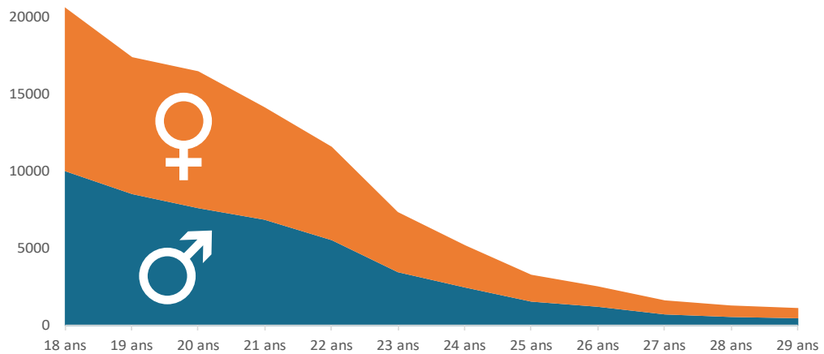

Source : Insee, RP 2016, fichier détails individu

AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS

A partir de 25 ans, plus de la moitié des étudiants ont une activité rémunérée.

Activité des étudiants selon l'âge

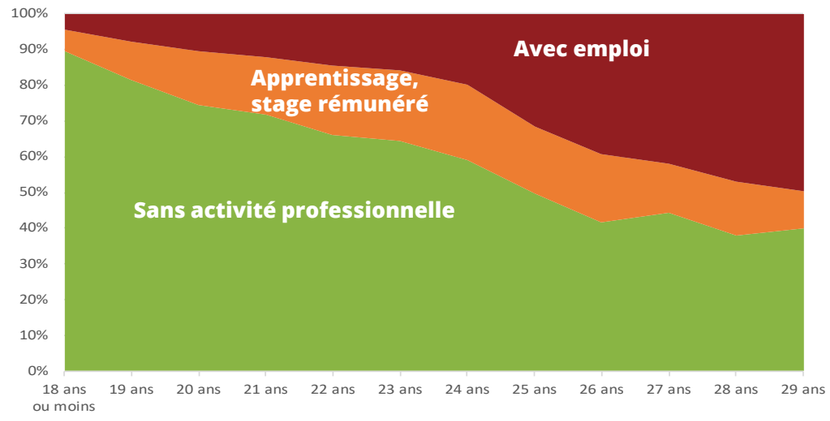

Source : Insee, RP 2016, fichier détails individu

Définitions

La population active avec emploi comprend les étudiants qui déclarent exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel (hors apprentissage et stages rémunérés)

La population active comprend aussi les étudiants qui déclarent être apprenti ou stagiaire rémunéré.

Un apprenti est un jeune qui prépare un diplôme dans le cadre d'un contrat de travail associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation.

AUTONOMIE DES ÉTUDIANTS VIS-À-VIS DU LOGEMENT

Dans l'ensemble du Sillon alpin, **49 %** des étudiants de moins de 30 ans sont autonomes dans leur logement, **51 %** vivent dans leur famille.
Plus les étudiants avancent en âge et plus l'autonomie devient la norme, ainsi à 19 ans **74 %** d'entre eux vivent encore chez leurs parents alors qu'ils sont moins de **20 %** après 25 ans.

Mode de logement des étudiants selon l'âge

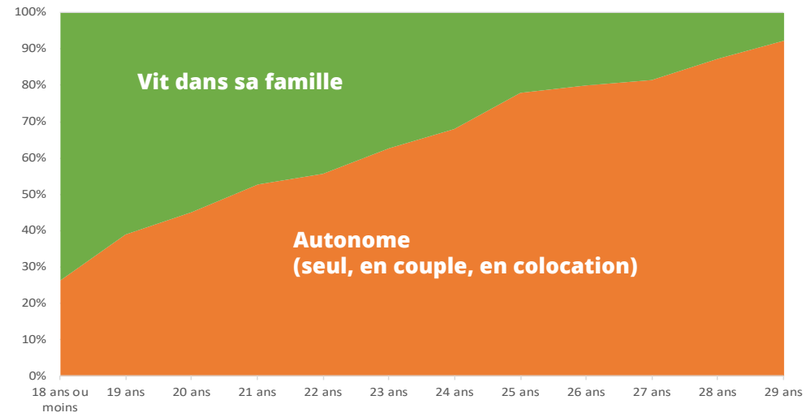

Source : Insee, RP 2016, fichier détails individu

Définitions

Étudiant autonome = décohabitant = ne vit plus dans sa famille. Dans son logement personnel, l'étudiant peut vivre seul, en couple ou en colocation.

LIEN ENTRE L'AUTONOMIE DANS LE LOGEMENT ET L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Le fait d'exercer ou non une activité professionnelle parallèlement aux études n'influence pas l'autonomie dans le logement des moins de 25 ans.
Mais à partir de 25 ans, les étudiants qui exercent une activité professionnelle vivent moins fréquemment dans leur famille (**86 %** vivent dans un logement autonome, contre **76 %** pour les étudiants sans activité professionnelle).

Taux d'étudiants autonomes en matière de logement

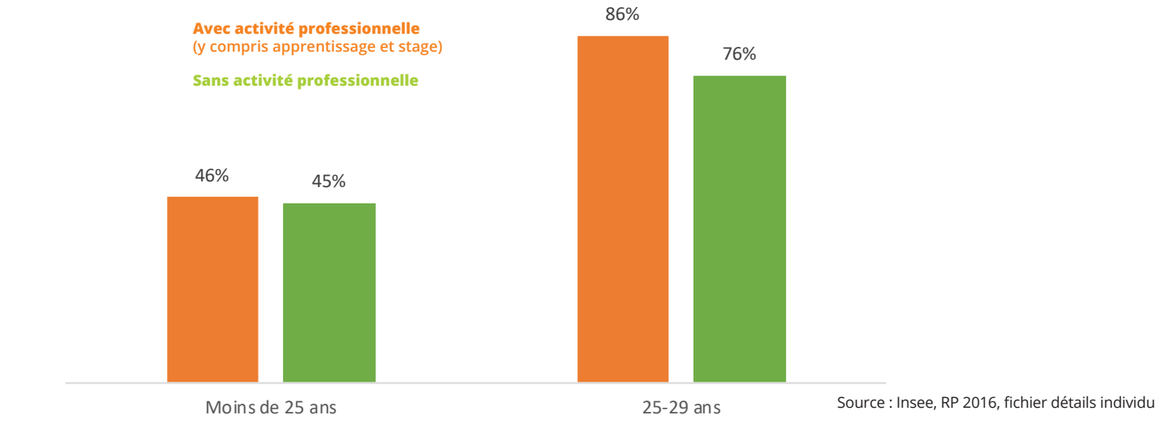

Source : Insee, RP 2016, fichier détails individu

EN SYNTHÈSE

LOGEMENTS

Lorsqu'ils étudient dans l'un des 5 EPCI de l'OTLE du Sillon alpin, où habitent les étudiants ?

Les jeunes qui étudient dans l'un des 5 EPCI de l'OTLE du Sillon alpin y résident pour **68 %**. Cette moyenne cache de fortes disparités entre les territoires. La part des étudiants de la métropole grenobloise qui y résident s'élève à 74 %, elle n'est que de 43 % pour l'agglomération du Bourget-du-Lac.
En moyenne dans le périmètre de l'OTLE du Sillon alpin, **76 %** des étudiants résident en-dehors de la ville-centre ou de la ville secondaire.

Carte des logements occupés par des étudiants

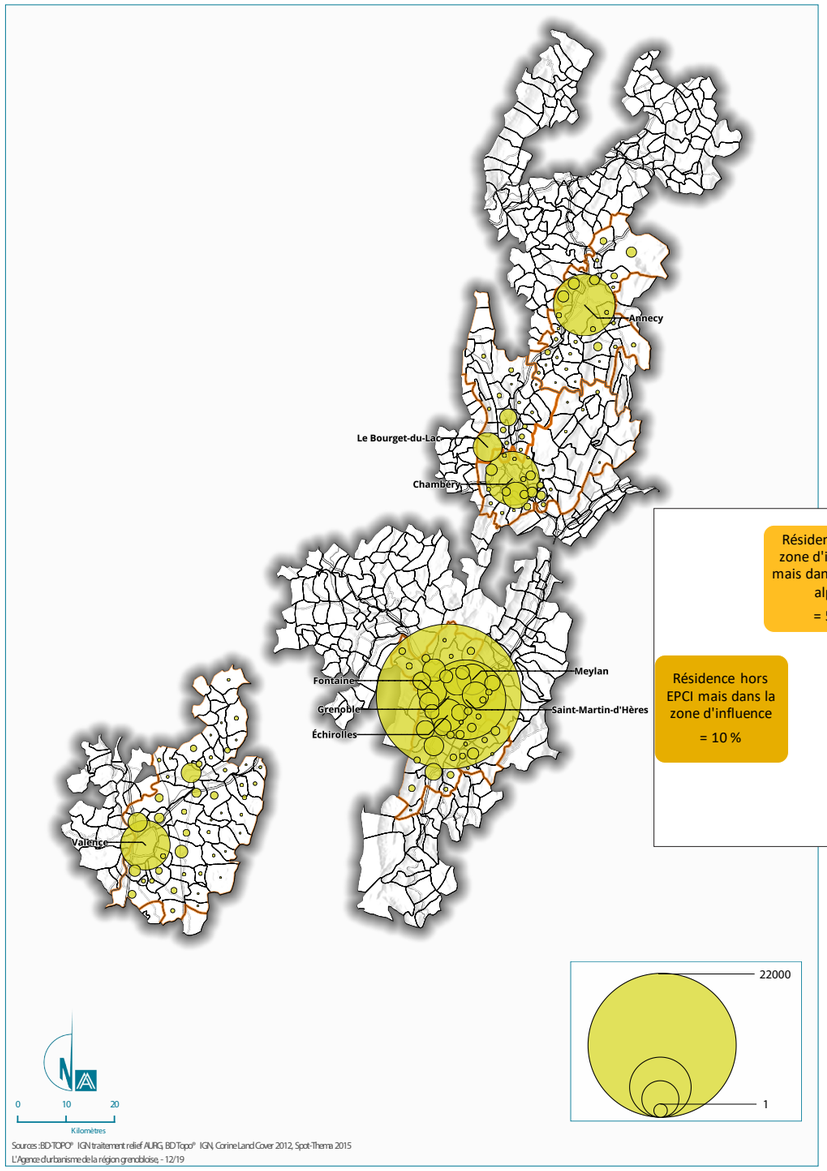

Sources :BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD-Topo® IGN, Corine Land Cover 2012, Spot-Thema 2015
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, - 12/19

Lorsqu'ils résident en-dehors de leur EPCI d'étude, les étudiants proviennent pour **10 %** de la zone d'influence de leur EPCI.
5 % proviennent des autres territoires du périmètre de l'OTLE du Sillon alpin.
Les EPCI situés dans l'académie, mais en-dehors du périmètre de l'OTLE, contribuent pour **8 %** des étudiants.
Enfin, **9 %** des étudiants résident en-dehors de l'académie (len particulier dans la Métropole de Lyon).

Source : Insee, RP 2016, fichier MOBSCO

ÉTUDES

Lorsqu'ils habitent dans l'un des 5 EPCI de l'OTLE du Sillon alpin, où étudient les étudiants ?

Le lieu d'études est plus concentré que le lieu de résidence. Les étudiants qui résident dans l'un des 5 EPCI de l'OTLE du Sillon alpin y résident pour **84 %**. Cette part varie de 93 % pour la métropole grenobloise, à 49 % pour l'agglomération du Bourget-du-Lac.
88 % des étudiants ont leur lieu d'études dans la ville-centre ou la ville secondaire (flux endogènes). A noter qu'Annecy est le territoire de l'OTLE le plus polarisé, sans campus en-dehors de la ville-centre.

Carte des lieux d'étude des étudiants du Sillon alpin

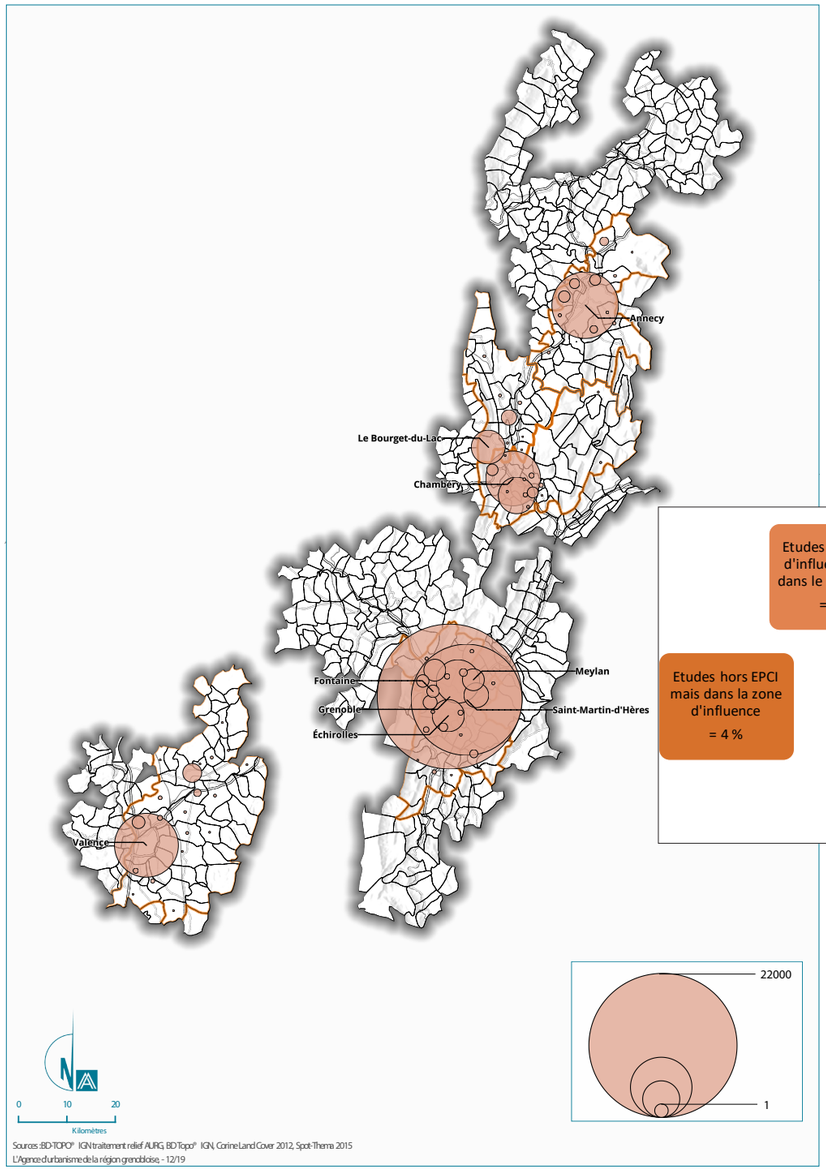

Sources :BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD-Topo® IGN, Corine Land Cover 2012, Spot-Thema 2015
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, - 12/19

Lorsqu'ils vivent dans l'un des EPCI de l'OTLE du Sillon alpin sans y étudier, les étudiants optent pour **4 %** pour un établissement situé dans la zone d'influence de l'EPCI.
4 % étudient dans l'un des autres territoires du périmètre de l'OTLE du Sillon alpin.
Les EPCI situés dans l'académie, mais en-dehors du périmètre de l'OTLE, attirent seulement **1 %** des étudiants.
Enfin, **7 %** étudient en-dehors de l'académie (principalement dans la Métropole de Lyon).

Source : Insee, RP 2016, fichier MOBSCO

OTLE
L'observatoire territorial du logement des étudiants du sillon alpin

FLUX

Les déplacements quotidiens domicile – études sont particulièrement concentrés sur les 6 sites universitaires du Sillon alpin (Valence, Chambéry, Bourget-du-Lac, Annecy, Grenoble, Saint-Martin-d'Hères).

Les flux d'étudiants sont plutôt internes à la ville-centre pour les agglomérations de Grand Lac, Grand Chambéry et Grand Annecy.
Ils sont plus éloignés et proviennent fréquemment du périurbain pour l'agglomération de Valence-Romans et la métropole grenobloise.

Carte des flux d'étudiants à destination des principaux sites d'études

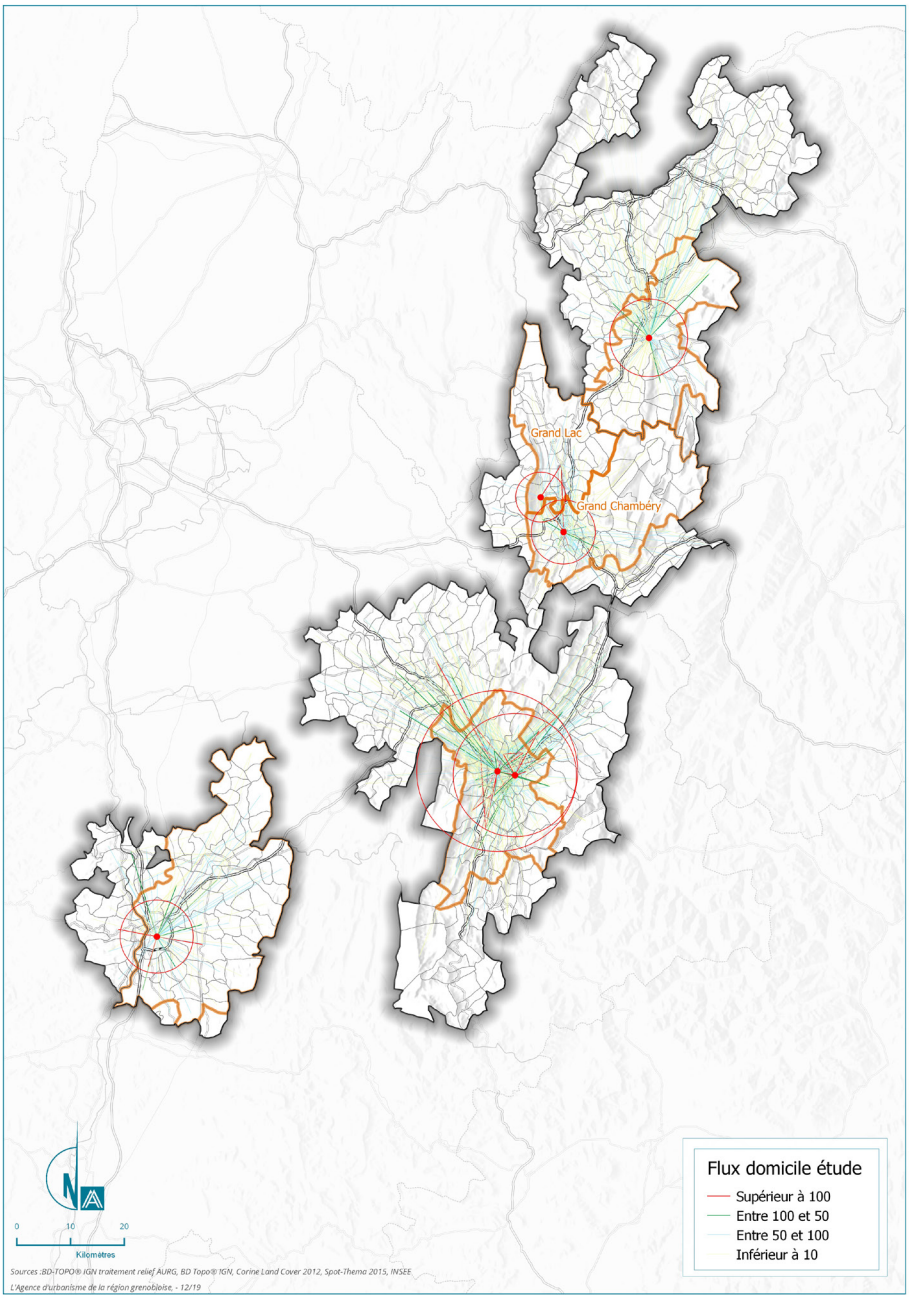

Précisions

> Le point rouge représente le lieu d'étude principal de l'EPCI (la ville-centre de chaque EPCI + Saint-Martin-d'Hères)

> Le cercle proportionnel représente le nombre de personnes étudiant dans la commune

> Le trait représente le flux entre le domicile et le lieu d'études

À noter qu'un seuil statistique de 50 a été appliqué. Il est inférieur au seuil préconisé par l'Insee (200), afin de pouvoir visualiser un plus grand nombre d'échanges.

Photos : AURG, Florian Pépellin, Occitandu34, Ondéa

Cartes et réalisation L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

www.aurg.org

Contacts : francoise.pichavant@aurg.asso.fr
deborah.sauvignet@aurg.asso.fr